

Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

La Fontaine



Cette citation de La Fontaine s'applique malheureusement à la Caisse des Dépôts où la direction des ressources humaines en fait à priori sa philosophie depuis quelques années.

Les derniers épisodes en date confirment ceci :

- Dans la direction de la banque des territoires et plus particulièrement au sein d'une direction régionale, un cadre dirigeant est accusé par plusieurs femmes de propos sexistes, violences verbales, propos déplacés...
Alors qu'une charte existe sur la prévention des situations de harcèlement et de violences au travail et qu'un registre santé sécurité au travail a été consigné, ce cadre dirigeant n'aura droit, pour toute « réprimande » qu'à une petite tape sur les doigts, tant pis pour les victimes qui le croiseront tous les jours...
- Dans cette même direction et encore dans une direction régionale, un cadre n'a pas eu le même traitement. Alors qu'il s'est fait agresser par un collègue dans son bureau sans aucun témoin, il a été immédiatement suspendu pour 4 mois et est passé en conseil de discipline à l'issue de cette suspension. Circonstances aggravantes, ce lanceur d'alertes avait mené des actions en justice gagnantes contre la CDC...
- Dans la direction des politiques sociales, une personne non-cadre est passée, sans autre forme de procès, en conseil de discipline parce qu'on l'accusait, début 2022, d'être venue travailler alors qu'on la suspectait d'être atteinte de la Covid. Là encore une accusation à charge ne s'appuyant que sur des témoignages douteux.
- Dans une direction régionale (encore...) dans la direction de la banque des territoires, la CGT alerte la directrice sur du harcèlement moral d'un manager envers une commerciale. La charte citée plus haut est vite oubliée et la faute vient de la subordonnée.
- Il a fallu enfin un nombre important de plaintes pour harcèlement sexuel pour qu'un cadre dirigeant de la direction des politiques sociales soient suspendu et encore, ce serait peut-être une fraude qui en serait à l'origine. Ce sont les victimes qui ont parlé. La direction là encore protège sans informer les IRP.

Pour la CGT ça suffit !

Nous sommes las de voir les harcelés déplacés et les harceleurs restant en poste, las de cette politique RH qui n'a que trop duré !

« La CGT exige du Directeur Général Eric Lombard qu'il prenne enfin ses responsabilités et assure la protection de tout le personnel notamment les victimes de harcèlement des cadres supérieurs.

Il est grand temps d'adopter une réelle politique de lutte contre le harcèlement, et pas uniquement une politique d'affichage sur NEXT mais aussi une politique d'égalité de traitement quel que soit son grade ! »

**AU TRAVAIL
COMME DANS LA VIE
SEXISME ET VIOLENCE**

**ÇA
SUFFIT !**

Vous êtes victime de harcèlement ?

Ne restez pas seul.e

La CGT est à votre écoute.



www.cgt-cdc.fr

cgtcdc@caissedesdepots.fr

***Le travail a plusieurs
visages,
la CGT a le vôtre!***

Syndiquez vous!

